

La mise en espace

Mettre en espace une exposition, c'est déterminer l'emplacement physique et la présentation des oeuvres. Cette tâche incombe à l'organisateur de l'exposition et ne doit en aucun cas être sous-estimée, car l'acte de relier une oeuvre à un lieu et une oeuvre à une autre oeuvre est l'un des moments clés préparant la rencontre entre l'oeuvre et le public. Appeler cet acte « accrochage » le réduit souvent à une opération matérielle simple, alors que son enjeu peut atteindre parfois la pure création, voire le détournement...

A vous de jouer !

Ce qu'il faut faire :

1- Se procurer le plan du lieu avec les côtes précises (les mesures en cm)

2- Repérer les prises électriques, les éclairages, les fenêtres et autres ouvertures, légénder votre plan pour avoir le meilleur souvenir du lieu et connaître ses possibilités et ses contraintes.

3- Positionner les oeuvres dans le lieu (sur le plan) et proposer votre mise en espace à l'ensemble du groupe

- Tenir compte des dimensions de l'oeuvre. Aidez-vous de votre mètre pour vous rendre compte du volume de l'oeuvre dans l'espace.

- Tenir compte des conditions d'accrochage des oeuvres quand elles sont signifiées

(surtout pour les vidéos).

- Etre capable d'expliquer le parcours que vous proposez aux futurs visiteurs : *Pourquoi commence-t-on par regarder cette oeuvre en entrant dans l'exposition et pourquoi on termine par celle-là ? Quelle histoire voulez-vous nous raconter à travers votre parcours ?*

- Penser au dialogue ou à l'opposition entre les oeuvres

- Etablir des rapprochements formels (la forme de l'oeuvre, sa couleur, son format...) ou par le sens (la signification, le sujet de l'oeuvre)

- Prendre en compte les éléments de communications (Titre de l'exposition, texte introductif, signalétique, Cartels.....)

L'accrochage s'organise en fonction du lieu. Il définit un parcours de visite dans l'exposition et donne du sens à l'ensemble des oeuvres choisies.

Quand on étudie la circulation d'une exposition, deux zones distinctes sont à définir : une zone de circulation et une zone de consultation des oeuvres.

La circulation dans l'espace d'exposition

Le recul minimum pour consulter une oeuvre doit être de 1,20 m.

Pensez à prévoir :

- Un espace « vestiaire » (cartables, manteaux...)

- Un espace pour les élèves dans lequel ils peuvent s'asseoir devant l'oeuvre

FRAC Provence
Fonds
Régional
d'Art
Contemporain

**Alpes
Côte d'Azur**

20, bd de Dunkerque t +33 (0)4 91 91 27 55
13002 Marseille e infos@fracpaca.org
www.fracpaca.org

Le Fonds régional d'art contemporain est financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la communication / Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est membre de Platform, regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain et membre fondateur du réseau Marseille Expos.

Le texte d'introduction de l'exposition

Le texte d'introduction permet d'annoncer l'intention de votre exposition. Il peut être écrit par l'équipe enseignante ou les élèves :

- Qui ? et Dans quel cadre ? (le dispositif, le Frac, le lycée...)
- Quoi ? : recevoir une exposition
- Quand ? : l'année scolaire
- Quel a été votre implication ? : choix des oeuvres, scénographie, écriture des textes, communication, montage...
- Expliquer la thématique, le titre.
- Que proposez-vous aux visiteurs?
- Qu'est-ce que l'exposition veut montrer, questionner, apporter ?

Exemples de supports : Kakemono papier (tirage de plan), lettrage, affiche A3,...

La rédaction de cartels

Les cartels des oeuvres doivent contenir les informations suivantes et peuvent être rédigés sur le modèle suivant :

Prénom Nom,
Titre de l'oeuvre (en italique), Date de création
Collection Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce modèle peut être augmenté, par exemple, par un descriptif technique (support, dimensions, durée, etc...) ou par d'autres informations jugées pertinentes.

Le Cartel peut être « développé » et comprendre la notice de l'oeuvre c'est-à-dire un petit texte de présentation ou encore une question pour susciter la curiosité et inviter à regarder l'oeuvre différemment.

La rédaction de notices des oeuvres (Français+ Anglais ou autre langues)

Ce sont des textes courts qui peuvent être fait par les élèves :

- Présenter rapidement l'artiste (Qui est-il ? Sur quoi travaille-t-il ?)
- Présenter l'oeuvre choisie (Que présente-t-elle ?, Comment est-elle faite ?

De quoi parle-t-elle et comment l'interprétez-vous ? Quel est son lien avec le sujet de votre exposition ?)

Les Ressources documentaires dans l'exposition :
Catalogues Frac, le Beaux Art Frac, livret d'exposition,

Vos contacts au Frac

Pôle milieu scolaire : Annabelle Arnaud et Clémence Plantard / 04 91 90 28 72
annabelle.arnaud@fracpaca.org / clemence.plantard@fracpaca.org

FRAC Provence
Fonds Régional d'Art Contemporain
Alpes Côte d'Azur

20, bd de Dunkerque t +33 (0)4 91 91 27 55
13002 Marseille e infos@fracpaca.org
www.fracpaca.org

Le Fonds régional d'art contemporain est financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la communication / Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est membre de Platform, regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain et membre fondateur du réseau Marseille Expos.